



**HAL**  
open science

## Les temporalités sociales : mise en marché et conflits

Jens Thoemmes

► **To cite this version:**

Jens Thoemmes. Les temporalités sociales : mise en marché et conflits. *Temporalités : revue de sciences sociales et humaines*, 2009, <http://temporalites.revues.org/1094>. hal-00941491v2

**HAL Id: hal-00941491**

**<https://hal.science/hal-00941491v2>**

Submitted on 5 Aug 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THOEMMES J., 2009, « Les temporalités sociales : mise en marché et conflits », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 10 (en ligne).

## Les temporalités sociales : mise en marché et conflits

Jens Thoemmes

CERTOP - Université de Toulouse-le Mirail, Maison de la Recherche, 5, allée Antonio Machado 31058 Toulouse Cedex 9. thoemmes@univ-tlse2.fr

L'article présente la genèse, l'objet d'analyse, les éléments de lecture transversale et les différentes contributions au dossier. Les auteurs s'accordent sur le constat d'un changement des temporalités sociales. Le premier enseignement rapproche les notions de « temporalités » et de « marchés » : marchés financiers d'abord avec l'instabilité et avec les nouvelles conceptions du temps qu'ils amènent, marché du travail et de l'emploi ensuite, car les temporalités sociales restent fondamentalement tributaires du rationnement du travail, marché des produits enfin, imposant de nouvelles manières de produire. Le second enseignement concerne la marchandisation des temporalités. La réversibilité des acquis et l'abandon d'une vision « traditionnelle » des temporalités passe par la négociation, au niveau des sociétés, au niveau des entreprises, et au niveau des familles. Le troisième enseignement porte sur l'apparition de conflits de temporalités qui émergent avec leur mise en marché. Les groupes et les collectifs s'opposent dès lors que des enjeux sociaux les y conduisent : les travailleurs contre les consommateurs du dimanche ; les employeurs contre les tenants du temps libéré ; la prévoyance et la sécurité contre le risque et l'instabilité. Le quatrième enseignement montre que la mise en marché des temporalités sociales dépasse la sphère de l'activité professionnelle et économique. Ce numéro de *Temporalités* situe le foyer de ce changement dans l'activité professionnelle et, nous le verrons, dans des situations professionnelles variées : le secteur financier, les travailleurs indépendants de l'informatique, les services, le travail posté et la négociation collective. Mais nous verrons aussi que la focalisation sur l'activité professionnelle est insuffisante. Il s'agit plus encore de reconnaître les conceptions du temps qui s'ancrent profondément dans l'expérience et les représentations des sujets.

temporalités sociales, marché, conflit, travail, conceptions

Conflict, when temporality is driven into the market

This article presents the background, the purpose of analysis, transverse elements in the specialized literature, and introduces the contributions to this issue. The authors agree on the general finding that a change in social times has occurred. The first lesson we learn concerns the connection between the concepts of "time" and "market": financial markets in the first place, with the instability and new conceptions of time that accompany them, labor markets and employment next, as social times remain fundamentally dependent on the rationing of labor, product markets finally, that impose new means of production. The second lesson concerns the fact that time has

become a commodity. In society, abandoning "traditional" times is achieved through negotiation at company level and within the family. The third lesson concerns the appearance of conflicts when temporality is driven into markets. Social groups oppose each other when they are prompted by social issues: workers against Sunday consumers; employers against the proponents of leisure time; welfare and safety against risk and volatility. The fourth lesson shows that the change is not limited to the sphere of economic and professional activity. This issue of *Temporalités* places the heart of change in the world of labor and, as we shall see, in varied work situations: the financial sector, self-employed IT engineers, services, shift work and collective bargaining. Nevertheless the focus on work is insufficient. It is rather a question of recognizing that conceptions of time are deeply rooted in subjects' experiences and representations.

social times, market, conflict, work, conceptions

## La genèse du dossier

Ce numéro de la revue *Temporalités* est issu d'une triple initiative. D'abord, celle de la tenue d'un colloque en juillet 2008 à Istanbul dans le cadre de l'association internationale de sociologie de langue française (AISLF) et de son comité de recherche sur les temporalités sociales (CR 10). Ensuite, il se nourrit de débats tenus au sein d'un séminaire international à Toulouse en septembre 2008 sur les rapports entre temps et marchés. Enfin, ce numéro est le résultat d'un appel à publication de la revue *Temporalités* sur cette même thématique s'adressant à l'ensemble des sciences sociales. Le croisement de ces initiatives a permis de rendre compte d'une évolution que des chercheurs en sciences sociales ont observée au cours des 30 dernières années : les temporalités sociales ont changé et le marché a joué un rôle dans ce changement, occasionnant des conflits.

## L'objet de l'analyse : le changement des temporalités sociales

Certes la réduction de la durée du travail au profit d'un temps non contraint a marqué les comportements individuels depuis les « trente glorieuses ». D'un côté, les temps de loisirs se sont frayé leur chemin dans des vies organisées pour et par l'activité professionnelle. De l'autre côté, le chômage est devenu une donnée incontournable des trajectoires de vie. Ces évolutions lourdes des temporalités sociales en ont masqué bien d'autres, moins perceptibles au premier regard. Derrière les temps de loisirs et les temps du chômage, on peut décrire un changement bien plus profond qui rompt avec les habitudes du passé. Les fermetures annuelles des usines pour congés sont bien moins fréquentes et moins longues aujourd'hui que par le passé. En revanche, les fermetures pour cause de chômage partiel ont augmenté. La séparation de la vie au travail et de la vie privée semble ainsi aujourd'hui moins nette, non seulement à cause des nouvelles technologies d'information et des télécommunications, mais aussi parce que les besoins en main-d'œuvre et les styles de vie ont changé. L'espérance de vie s'est accrue. Les familles recomposées et les célibataires n'ont pas les mêmes conceptions du loisir et de la vie privée que la famille traditionnelle. Dans l'ensemble, les rythmes sociaux se sont désynchronisés en faveur d'une individualisation des temporalités. Si certaines de ces tendances peuvent correspondre à une idée de progrès social, d'émancipation du sujet, d'autres font peser de nouvelles contraintes sur les individus. La variété des temporalités sociales et leur évolution posent la question d'une possible interprétation des tendances qui

se dégagent : temps choisi ou temps contraint ? Temps de la modernité ou retour à des conceptions plus anciennes ?

## Éléments de lecture transversale des contributions

Ce numéro propose une hypothèse interprétative pour caractériser les changements en cours. Ces changements peuvent être compris comme une « mise en marchés » des temporalités ? De quoi s'agit-il ? Quels sont les enseignements transversaux des différentes contributions ?

Le premier enseignement rapproche les notions de « temporalités » et de « marchés » : marchés financiers d'abord avec l'instabilité des places boursières et des valeurs mobilières, leur volatilité, leur imprévisibilité ; marché du travail et de l'emploi ensuite, car les temporalités sociales restent fondamentalement tributaires du rationnement du travail, conséquence du déséquilibre entre les personnes en âge de travailler et le nombre d'emplois disponibles ; marché des produits enfin, imposant de nouvelles manières de produire, de commercialiser et de travailler sous le signe de temporalités « tendues » : des délais à respecter, des clients à ménager. Le marché resynchronise l'activité des individus en fonction de ses priorités : nous sommes amenés à produire quand le marché a besoin de produits et ce sans recourir à des stocks trop importants. Nous sommes priés de rester à la maison quand la production s'avère inutile.

Le second enseignement concerne la marchandisation des temporalités. Après avoir estimé pendant longtemps que les temporalités ne pouvaient être considérées que comme des « acquis », par exemple, la réduction de la durée du travail depuis un siècle, les congés payés depuis 1936 ou encore le week-end libre de deux jours consécutifs, on observe aujourd'hui le caractère négocié des temporalités sociales. La réversibilité des acquis passe par la négociation, au niveau des sociétés, au niveau des entreprises, et au niveau des familles. Le « négoce » des temporalités permet de revenir sur ces acquis pour différentes raisons, soit pour « gagner plus », soit pour troquer ces acquis contre d'autres avantages, « l'emploi » par exemple, ou simplement pour changer d'emploi du temps ; cette marchandisation n'est pas toujours un échange équilibré qui lie par un contrat des individus libres et consentants. Au contraire, la contrainte se montre clairement dès lors qu'aucune perspective de « progrès » ne résulte de cette marchandisation.

Le troisième enseignement porte sur l'apparition de conflits de temporalités qui émergent avec leur mise en marché. Les groupes et les collectifs s'opposent dès lors que des enjeux sociaux les y amènent : les travailleurs contre les consommateurs du dimanche ; les employeurs contre les tenants du temps libéré ; la prévoyance et la sécurité contre le risque et l'instabilité. La marchandisation des temporalités est une mise en marché qui ouvre la porte à la négociation, mais qui ne peut pas garantir la convergence des positions et encore moins que celles-ci s'orientent vers un progrès social. La marchandisation, de gré à gré, des temporalités, transgresse des normes sociales, établies parfois depuis de longues années : les habitudes de vie s'en trouvent modifiées et les conflits potentiels atteignent les individus ; les possibilités de conflit de temporalités sont alors nombreuses : entre temporalité marchande et temporalité traditionnelle, entre temporalités de l'activité professionnelle et de la sphère privée ; entre l'organisation en mouvement et l'individu, entre la temporalité du bien être et les exigences de la production, entre temps de travail et temps des marchés.

Le quatrième enseignement montre que la mise en marché des temporalités sociales dépasse la sphère de l'activité professionnelle et économique. Ce numéro de *Temporalités* situe le foyer de ce changement dans l'activité professionnelle et, nous le verrons, dans des situations professionnelles variées : le secteur financier, les travailleurs indépendants de l'informatique, les services, le travail posté et la négociation collective. Mais nous verrons

aussi que la focalisation sur l'activité professionnelle est insuffisante. Il s'agit plus encore de reconnaître les conceptions du temps qui s'ancrent profondément dans l'expérience et les représentations des sujets. Si le travail reste central dans les recherches, la modification des temporalités ne se comprendra que par un regard sur l'ensemble des temporalités sociales ; en le traitant comme un tout, ou en étudiant les effets qu'exerce sur les vies privées la mise en marché des temporalités professionnelles : sur les modes de consommation, sur la santé des organismes des individus et sur leurs styles de vies. Ce numéro porte un regard analytique pluridisciplinaire sur ces évolutions. Sociologues, économistes, linguistes et ergonomes tentent de montrer les raisons, les formes, les effets et le sens de ces nouvelles temporalités sociales. Leur mise en marché aura-t-elle un effet sur le bien être des individus, sur leur rapport à l'avenir ? S'agit-il d'une évolution inexorable ou peut-elle être contrôlée ? Peut-on caractériser l'ampleur du changement ?

## Présentation des articles

Pour aborder ces questions nous nous intéresserons tout d'abord aux temporalités marchandes et au rapport à l'avenir dans les interactions bancaires (Xavier Roux). Cet article part de l'hypothèse selon laquelle l'opposition de formes collectives de rapport à l'avenir, prévoyance domestique et prévision industrielle, dégagés par Pierre Bourdieu dans le contexte de société traditionnelle de la Kabylie des années 1950, peut être étendue aux évolutions des sociétés installées depuis longtemps dans le système capitaliste, comme celles provoquées par la « mise en marché » de l'activité bancaire ces dernières décennies. La profession de banquier ainsi que le commerce des produits financiers sont un terrain de choix pour montrer la mise en marché, la marchandisation et l'élargissement du regard sur les temporalités sociales. Au-delà du travail, les interactions bancaires constituent une scène d'observation privilégiée de la rencontre entre deux formes de temporalité des conduites économiques : celles véhiculées par les banques, et celles ancrées dans la vie familiale, l'espace domestique et les mondes sociaux.

L'ancrage de plus en plus important de l'activité des banques dans les fonctionnements marchands, à partir du milieu des années 1980, a modifié en profondeur leurs stratégies commerciales : de nouveaux produits apparaissent, les incitations envers la clientèle augmentent, l'argumentaire des professionnels change. Ces évolutions ont contribué à diffuser des schèmes d'action économique nouveaux auprès des consommateurs. La mise en marché de l'activité bancaire a ainsi véhiculé une conception de l'avenir et des temporalités sociales basée sur la croyance dans le progrès, sur l'importance de la formalisation des projets et sur l'urgence décisionnelle. Ce rapport à l'avenir se heurte parfois chez les clients à des résistances issues d'un autre rapport au temps, caractérisé davantage par la prévoyance et la stabilité que par le goût du risque et par l'appétit du gain. Le conflit de temporalités est alors au cœur des interactions bancaires, renvoyant à des schèmes d'actions différents, oscillant entre tradition et modernité. Ce thème du conflit de temporalités montre les limites de la mise en marché. Ces contradictions, induites par l'évolution des temporalités sociales, se retrouvent aussi dans les contributions suivantes.

Ainsi, le remodelage des temps et des espaces de travail chez les travailleurs indépendants de l'informatique au Canada montre la confrontation des effets de marchés et des préférences personnelles (Diane-Gabrielle Tremblay et Émilie Genin). Cet article s'intéresse en particulier à la perméabilité spatiale et temporelle des frontières entre le travail et le hors travail. Le terme de « perméabilité » s'inscrit dans un double registre : d'abord dans la spécificité du secteur et du statut de ces professionnels indépendants ; ensuite dans la gestion des temporalités sociales. La perméabilité participe d'une recomposition des lieux et des temps de travail, permise par les technologies de l'information et de la communication, mais aussi en partie impulsée par la pression du

marché : par les clients d'une part et par la concurrence entre travailleurs dans ce secteur d'activité d'autre part.

En effet, les travailleurs indépendants de l'informatique constituent un groupe de travailleurs qui combine une utilisation intense des technologies et une relative autonomie dans le travail. Les résultats de cette recherche concernant la perméabilité spatiale et temporelle du travail chez ces travailleurs permettent de distinguer deux groupes : un premier groupe pour lequel les frontières sont très perméables (comportement intégrateur) et un second pour lequel les frontières sont imperméables (comportement séparateur). Les chercheurs observent que la mise en marché des temporalités sociales n'a pas d'effet harmonisateur, mais que les deux groupes doivent composer avec la situation : le premier groupe accepte une « contamination » des temporalités de la sphère privée, alors que le second essaie de se protéger de la mise en marché des temporalités de la vie quotidienne. Remarquons que, dans les deux groupes, les divers clients de ces travailleurs indépendants ont une forte incidence sur l'organisation de leur espace-temps. Il semble donc bien y avoir un effet de marché. Mais, en même temps, les travailleurs indépendants de l'informatique tentent de contrôler ce processus de la mise en marché des temporalités. On pourrait parler ici d'une tentative de compromis ou d'un essai de résolution du conflit de temporalités entre l'activité professionnelle et la sphère privée. Ce compromis porte sur ce que William Grossin appelait les « équations temporelles personnelles » des informaticiens et vise à gérer le conflit de temporalités qui les met sous tension.

Avant d'établir de tels compromis, il importe de pouvoir verbaliser et de mettre en mots les tensions existantes. C'est en tout cas la démarche qu'adoptent Marie Carcassonne et Laurence Servel dans leur « analyse socio-discursive de la mise en mots de la temporalité dans une organisation en mouvement ». Il s'agit de comprendre comment les individus vivent les temporalités présentes dans des organisations « en mouvement ». Cette démarche phénoménologique s'inspirant de Schütz, vise à reconstituer le sens que l'individu attribue à son travail en envisageant la rétrospection et la prospection du point de vue d'une temporalité chronologique. En recourant aux apports des théories narratives ayant insisté sur cette temporalité chronologique, mais aussi avec des apports des théories phénoménologiques ayant insisté sur la « temporalité affective », ces auteurs analysent des extraits d'entretiens. Les salariés de l'entreprise y évoquent leur temps de travail sur un mode affectif. L'analyse montre la difficulté de ces salariés à se projeter dans l'avenir ou à relire le passé. La déstructuration du rapport au temps est indiquée par l'impossibilité de se situer sur un axe temporel passé-présent-avenir. La façon de dire les changements permanents qui touchent aujourd'hui l'entreprise est abordée comme un phénomène récurrent qui n'est pas propre à une catégorie spécifique de personnel mais se repère à de multiples niveaux de responsabilités dans l'organisation. Apparaît alors, à travers la mise en mots elle-même, le fait de se sentir dominé par un temps impossible à organiser ou à maîtriser, un temps qui « affecte » les acteurs au sens phénoménologique, sur le mode de la résignation et du souci. L'analyse socio-discursive montre que le conflit de temporalités peut provoquer une souffrance qui s'exprime dans les discours. Comment élaborer des solutions à la difficulté de se situer dans sa propre temporalité ? L'écoute n'est, certes, pas suffisante pour rétablir le bien-être des individus. Mais les solutions toutes faites n'ont que peu de chances d'aboutir, car l'enchevêtrement des temporalités biologiques, organisationnelles et sociales est d'une grande complexité.

C'est-ce que nous explique Béatrice Barthe en posant la question de savoir si les postes longs de 12 heures par jour peuvent dans certaines conditions alléger les contraintes du travail posté. Sont-ils une solution organisationnelle pour résoudre le conflit de temporalités qu'induit le travail posté ? Les analyses portant sur les conditions de travail montrent que de nouvelles organisations de la production, comparées aux organisations

tayloriennes, favorisent les longues journées de travail (postes de plus de 10 heures). Cette tendance à l'extension des postes de travail, de jour comme de nuit avec la mise en place du 2x12h, va de pair avec une législation sur le temps de travail de moins en moins normative en matière de durée journalière du travail. De plus on observe une augmentation des décisions prises au niveau local par les acteurs. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les entreprises et établissements sont hésitants quant aux choix de postes longs. Néanmoins les sollicitations des entreprises à propos d'une aide à la mise en place d'horaires de travail en 2x12h sont de plus en plus nombreuses. Ces demandes sont liées à une volonté de caler la production sur le marché et sur les besoins de consommation. Contre toute attente, ces demandes sont également initiées par les souhaits des salariés concernés. La mise en marchés des temporalités se fait, non pas contre les salariés, mais avec leur participation et parfois à leur initiative. Pourquoi observons-nous cet engouement pour les 2x12h, au lieu du traditionnel 3x8h ? D'abord, cette forme de distribution des temps semble faciliter l'exigence de continuité du travail posté. Ensuite et, côté opérateurs, elle permet de gérer le conflit de temporalités dans lequel les placent ces horaires atypiques et « antisociaux ». Mais dans cette perspective le temps est considéré comme une enveloppe temporelle qui n'inclut pas les questions relatives au contenu et aux contraintes induites par l'activité. Le problème devient d'autant plus aigu que le travail reste généralement absent de la réflexion sur la mise en place des 12 heures. Des axes de recherche sur les 2x12h méritent alors d'être lancés, parce que l'enjeu social est fort : que répondre aux demandes récentes des salariés qui souhaitent faire des postes de nuit de 13 heures voire de 14 heures ? Il est clair que ce type d'organisation des temporalités a des répercussions sur la santé et sur la vie familiale.

Ces questionnements sur les limites de l'action humaine dans le processus de production montrent que le changement des temporalités sociales est en cours. Il montre aussi que ces changements ne s'opèrent pas simplement parce que le marché ou la production les impose ; les salariés et leurs représentants sont de la partie. Il semble alors d'autant plus approprié d'étudier l'ensemble des logiques en présence pour apporter un éclairage global de la situation. Nous avons besoin de comprendre comment ces changements se sont opérés sur une longue période. Qui en est l'instigateur ? Quelle est la logique fondamentale à l'œuvre ? Comment les changements se sont-ils produits ?

C'est l'objet du dernier article de ce numéro de temporalités. Celui-ci met en avant le passage « du temps de travail au temps des marchés » (Jens Thoemmes). Comme hier, on ne peut aujourd'hui isoler les temporalités de travail, de la vie privée et des effets financiers. Dans cette perspective, le temps des marchands montre Le Goff, avant de devenir du temps de travail industriel avec au centre la protection des travailleurs, s'est d'abord construit comme coordination des activités, moyen d'obtenir des gains, mais aussi maîtrise des risques par la prévision et la provision. Le marchand de biens devient le marchand de risques. Ces manières de voir et de faire qui apparaissent au Moyen Âge nous semblent être toujours d'actualité. Elles nous aident à comprendre la multiplication et le recours plus fréquent aux dispositifs temporels visant la gestion de la variabilité des durées de travail. L'analyse de 20 ans de négociation collective dans une région française a conduit à formuler un point de vue sur l'évolution en cours. Il porte sur l'introduction d'un nouveau schéma de la négociation collective qui configure les échanges entre les organisations syndicales et les employeurs. S'agissant d'un véritable « travail d'organisation » au sens de De Terssac, il porte sur les temporalités sociales en associant les négociateurs de l'entreprise à l'action de l'État. Ces échanges portent sur l'introduction d'une « norme variable » de la durée de travail qui s'est généralisée et sur la situation du marché du travail au niveau local et au niveau des politiques publiques. Ces deux évolutions sont liées aux mouvements des marchés, des produits et de l'emploi, que les

acteurs de la négociation de l'entreprise cherchent à contrôler en mettant en œuvre des logiques provisionnelles. N'est-ce pas le signe que ces marchés (des produits, financiers, du travail) deviennent hégémoniques ?

## Conclusions

Depuis une trentaine d'années, les temporalités sociales ont subi d'importantes modifications. Dans nombre de pays industrialisés le temps de travail s'est réduit, laissant la place à des arrangements nouveaux. Dans d'autres pays, le temps de travail s'est rallongé, rendant ainsi difficile une meilleure compatibilité des temps sociaux. Ces évolutions hétérogènes semblent néanmoins avoir un point commun qui concerne le recentrage des temporalités sociales sur les temporalités de la vie au travail et plus généralement sur les contraintes exercées par l'environnement des individus. On constate que même dans le cas des pays qui ont réduit la durée légale du travail comme la France, les conditions d'exercice des temps professionnels, du temps libre, des temps familiaux, bref, l'exercice des temps consacrés à l'ensemble des activités sociales est de plus en plus dépendants, dans le contexte de la globalisation, de la production et des contraintes de l'entreprise et des marchés.

En dehors du travail et de l'entreprise, il existe d'autres institutions publiques ou privées qui créent les conditions d'une mise en marché des temporalités. On peut penser ici aux transports publics et privés, aux écoles et aux centres de formation, aux universités, à l'action publique et plus généralement à un ensemble d'acteurs qui ont une capacité de décision sur les temporalités sociales. Si, d'un côté, cette mise en marché des temporalités peut constituer une contrainte pour les individus, de l'autre côté, la marchandisation du temps (leur négociation) pourrait sous certaines conditions contribuer à lever l'emprise d'une gestion bureaucratique des temporalités. La mise en marché des temporalités sociales ne serait donc pas nécessairement un risque pour l'autonomie temporelle des individus, elle pourrait aussi constituer une occasion pour eux de participer à la définition de nouvelles temporalités socialement souhaitables.

Les articles présentés ici montrent tout d'abord les connexions entre les temporalités et les marchés. Ils indiquent ensuite que la mise en marché des temporalités provoque des conflits et des formes de résistance, y compris concernant la vie privée. Ces réactions contribuent d'une part à mettre en cause le changement des normes temporelles. Elles conduisent d'autre part à la recherche de compromis et de solutions qui permettraient aux individus de mieux gérer les temps contraints.